

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



ALT - RNCP40136 - TITRE PROFESSIONNEL - Technicien supérieur du bâtiment option économie de la construction (en alternance)

Cette formation a pour but de réaliser les études techniques et économiques, établir les métrés et devis, planifier et suivre les projets de construction en garantissant qualité, coûts et délais.

Durée : 450.00 heures

Durée estimée indicative hebdomadaire : 10 à 12 heures

CODE RNCP : 40136

Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Date d'enregistrement : 15/04/25 – 14/04/27

A qui s'adresse cette formation ?

- Destiné aux jeunes de 16 à 29 ans révolus préparant un diplôme ou un titre RNCP.
- Accessible sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les porteurs d'un projet de création ou reprise d'entreprise.
- Possible jusqu'à 35 ans révolus (36 ans – 1 jour) pour préparer un diplôme de niveau supérieur ou en cas de rupture indépendante de la volonté de l'apprenti.
- Concerne à la fois les nouveaux recrutés et les salariés déjà en CDI, dont le contrat peut être suspendu pour la durée de l'apprentissage.
- Le dispositif Pro-A est réservé aux salariés en CDI qui ne peuvent pas entrer en apprentissage (hors limite d'âge ou cas dérogatoire), afin de favoriser leur reconversion ou leur évolution professionnelle par la voie de l'alternance.

Prérequis

- Titulaire d'un niveau BAC, d'un titre de niveau équivalent ou avoir au moins un (1) an d'expérience professionnelle cumulée en rapport direct avec le titre visé
- Disposer d'un ordinateur portable et d'une connexion internet stable pour suivre la formation en ligne (le matériel peut être mis à disposition ou financé par l'entreprise/OPCO).

Accessibilité et délais d'accès

Entrée tous les mois sous réserve d'un nombre de candidats suffisant.

Un délai de 21 jours minimum avant l'entrée en formation est nécessaire à l'instruction de la demande d'inscription. Dans ce délai, le stagiaire doit entre-autres fournir la copie de ses diplômes ou titres obtenus, un CV à jour, et avoir rempli un questionnaire concernant ses compétences et son projet professionnel. Une fois ces documents renvoyés, le service pédagogique prend contact par téléphone avec le stagiaire pour valider ou invalider son inscription sur le parcours de formation.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez signaler votre situation à la référente handicap afin d'obtenir des adaptations pour votre action de formation ou les épreuves d'évaluations.

Pour toute question d'accessibilité handicap, prendre contact avec nous : info@vial-formations.fr

Délai d'accès : 3 semaines

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



Objectifs pédagogiques

- Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
- Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant
- Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation
- Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
- Rédiger les pièces écrites techniques pour un projet de bâtiment
- Estimer le coût d'un projet de construction ou de réhabilitation
- Réaliser la consultation des entreprises en maîtrise d'œuvre pour un projet de bâtiment
- Ordonnancer les interventions des corps d'état d'un chantier de construction ou de réhabilitation
- Suivre le projet de bâtiment jusqu'à la réception des travaux

Contenu de la formation

BLOC 1 : Etudier et métrer un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel

- Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
 - Savoir extraire des métrés à partir de la maquette numérique (logiciel métier ou visionneuse...)
 - Savoir relever des quantités à partir d'un plan.dwg
 - Savoir utiliser des logiciels pour manipuler la maquette numérique
 - Savoir utiliser un tableur
 - Décomposer une construction tous corps d'état en ouvrages élémentaires
 - Calculer les surfaces d'une construction
 - Réaliser les plans de repérage
 - Calculer les longueurs, surfaces et volumes et convertir les unités
 - Savoir présenter une feuille de métré (minutes)
 - Connaissance des bases des DTU et normes du bâtiment
 - Connaissance des conventions du métré (unités à appliquer aux ouvrages, présentation feuille de métré)
 - Connaissance des principaux modes constructifs du bâti ancien
 - Connaissance de la technologie du bâtiment tous corps d'état hors lots techniques pour tout type de construction
 - Connaissance de la technologie des constructions à ossature bois
 - Connaissance des lots techniques (génie climatique et électricité) pour des opérations simples de type pavillon ou similaire
- Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant
 - Savoir réaliser un croquis à main levée d'un détail de construction pour communiquer une solution technique
 - Décomposer une construction tous corps d'état en ouvrages élémentaires
 - Calculer les surfaces d'une construction
 - Connaissance des conventions de dessin de bâtiment
 - Connaissance des principales pathologies du bâti ancien
 - Connaissance des principales techniques de réhabilitation du bâti ancien (hors monuments historiques)
 - Connaissance des principales techniques de traitement des désordres du bâti ancien
 - Connaissance des principes des matériaux biosourcés
- Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation
 - Savoir exploiter les réglementations adaptées à la typologie du bâtiment étudié
 - Savoir exploiter la réglementation du bâtiment, les normes et les DTU
 - Organiser les données des études de façon méthodique afin de produire les documents de pilotage du projet
 - Communiquer avec les divers interlocuteurs afin de donner et/ou recueillir les informations nécessaires
 - Connaissance des bases de la réglementation thermique pour les établissements recevant du public (ERP), le tertiaire et le logement

SAS VIAL

1 rue du Grenache

34210 Félines-Minervois

Email : info@vial-formations.fr

Tel : +33468905342



- Connaissance des principes de la réglementation acoustique pour les ERP, le tertiaire et le logement
- Connaissance des principes de la réglementation incendie pour les ERP, le tertiaire et le logement
- Connaissance des principes de la réglementation accessibilité pour les ERP, le tertiaire et le logement
- Connaissance des principes de la réglementation antisismique pour les ERP, le tertiaire et le logement
- Connaissance des principes de base de l'analyse du cycle de vie du bâtiment
- Connaissance des principes du développement durable
- Connaissance des principes de base d'une conception bioclimatique
- Connaissance des différents besoins énergétiques du bâtiment
- Connaissance de base de la RDM

BLOC 2 : Prescrire et estimer un projet de bâtiment en BIM ou en conventionnel

- Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
 - Savoir extraire des métrés à partir de la maquette numérique (logiciel métier ou visionneuse...)
 - Savoir relever des quantités à partir d'un plan .dwg
 - Savoir utiliser des logiciels pour manipuler la maquette numérique
 - Savoir utiliser un tableur
 - Décomposer une construction tous corps d'état en ouvrages élémentaires
 - Calculer les surfaces d'une construction
 - Réaliser les plans de repérage
 - Calculer les longueurs, surfaces et volumes et convertir les unités
 - Savoir présenter une feuille de métré (minutes)
 - Savoir réaliser un croquis de bâtiment à main levée pour communiquer une solution technique
 - Organiser l'étude de façon méthodique pour prendre en compte tous les ouvrages du projet
 - Assurer la traçabilité des documents diffusés et reçus
- Rédiger les pièces écrites techniques pour un projet de bâtiment
 - Savoir utiliser un logiciel d'économie de la construction
 - Savoir exploiter les réglementations adaptées à la typologie du bâtiment étudié
 - Savoir exploiter la réglementation du bâtiment, les normes et les DTU
 - Savoir exploiter les fiches INIES (données environnementales et sanitaires de référence pour le bâtiment)
 - Réaliser les tableaux de prestations
 - Organiser son travail pour respecter les délais
 - Réaliser et organiser une veille technique et réglementaire
- Estimer le coût d'un projet de construction ou de réhabilitation
 - Savoir extraire des métrés à partir de la maquette numérique (logiciel métier ou visionneuse...)
 - Savoir utiliser des logiciels pour manipuler la maquette numérique
 - Savoir utiliser un tableur
 - Décomposer une construction tous corps d'état en ouvrages élémentaires
 - Calculer les surfaces d'une construction
 - Savoir calculer des ratios
 - Calculer un déboursé sec
 - Calculer les prix de vente unitaires
 - Savoir utiliser un bordereau de prix
 - Constituer et alimenter une banque de données de prix
 - Organiser les données des études de façon méthodique afin d'en assurer la traçabilité
 - Connaissance des principes du calcul du coût global
 - Connaître les principes de chaînage de la méthode UNTEC avec le logiciel Estima (L'Union Nationale des Economistes de la Construction développe une méthode d'analyse pour estimer rapidement le coût d'un projet)
- Réaliser la consultation des entreprises en maîtrise d'œuvre pour un projet de bâtiment
 - Savoir exploiter la réglementation du bâtiment, les normes et les DTU
 - Organiser les données de l'étude de façon méthodique pour prendre en compte tous les ouvrages du projet
 - Connaissance des principes du processus BIM et des outils associés

SAS VIAL | 1 rue du Grenache Félines-Minervois 34210 | Numéro SIRET : 94372692700016 |

Numéro de déclaration d'activité : 76 34 14046 34 (auprès du préfet de région de : Béziers)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



- Connaissance des principes de la loi MOP (loi relative à la maîtrise d'œuvre publique) et de la norme marchés privés

BLOC 3 : Assurer le suivi des travaux d'un bâtiment en maîtrise d'œuvre

- Ordonnancer les interventions des corps d'état d'un chantier de construction ou de réhabilitation
 - Savoir utiliser un tableur
 - Détailler les étapes d'un mode opératoire
 - Décomposer une construction tous corps d'état en ouvrages élémentaires
 - Utiliser un logiciel simple de planification de projet
 - Organiser le travail pour respecter les délais
 - Savoir écouter et reformuler
- Suivre le projet de bâtiment jusqu'à la réception des travaux
 - Savoir utiliser des logiciels pour manipuler la maquette numérique
 - Savoir exploiter les réglementations adaptées à la typologie du bâtiment étudié
 - Savoir exploiter la réglementation du bâtiment, les normes et les DTU
 - Connaissance des règles d'urbanisme
 - Connaissance des systèmes constructifs (bois, métal et béton) et des dispositions constructives associées

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

ORGANISATION VIAL :

Mme Virginie Billiet, référente handicap info@vial-formations.fr
Mme Virginie Billiet, responsable pédagogique : responsable.pedagogie34@gmail.com
Formateur référent, en cours d'affectation

Contacts :

Référente handicap: info@vial-formations.fr 04 68 90 53 42
Assistante de direction: info@vial-formations.fr
Responsable pédagogique : responsable.pedagogie34@gmail.com
Formateur Référent :
Secrétariat général: 04 68 90 53 42
Support technique : vialsprrt@gmail.com

Assistance/Aléas et réclamations disponibles par mail à info@vial-formations.fr 04 68 90 53 42 du lundi au vendredi de 09h à 17h (délai de réponse maximale : 24h)

ORGANISATION YYYOURS FORMATIONS :

Equipe pédagogique :
Mme Guibergia Cécilia, référente handicap (contact.yyyours@gmail.com)
Mme Lesbarreres Perrine, responsable pédagogique
Mme Sigrid Richard, responsable pédagogique
Mme Diane Gauthier, coordinatrice pédagogique
M. Penicaud Laurent, Formateur référent
Coach professionnel, en cours d'affectation
Mme Allard Laetitia, psychologue du travail

Contacts :

Référente handicap : contact.yyyours@gmail.com
Assistante de direction : assistante.direction.nec47@gmail.com (04 85 88 03 45)
Coordinatrice pédagogique : coordonateur.pedagogie@gmail.com

SAS VIAL | 1 rue du Grenache Félines-Minervois 34210 | Numéro SIRET : 94372692700016 |

Numéro de déclaration d'activité : 76 34 14046 34 (auprès du préfet de région de : Béziers)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

Psychologue du travail : psy.travail.nec47@gmail.com

Secrétariat général : 04 22 84 04 94

Assistance/Aléas et réclamations disponibles par mail à ad.yyyours@gmail.com 04 82 81 01 63 du lundi au vendredi de 09h à 17h (délai de réponse maximale : 24h)

Ressources pédagogiques et techniques

- Accès illimité à la plateforme de cours 24/7;
- Cours théoriques au format vidéo;
- Formations accessibles via un ordinateur ou une tablette;
- Assistance technique par téléphone, et email (vialsprrt@gmail.com)
- Mise en place des ECF (Évaluation en Cours de Formation) avec l'aide du formateur référent
- Mise à disposition en ligne de documents supports à télécharger librement

Modalités d'évaluation

ECF (Évaluation en Cours de Formation)

Suivi des connexions à la plateforme

Travaux dirigés à rendre

Travaux pratiques à exécuter

Stage professionnel au sein d'une entreprise (optionnel)

Rédaction d'un dossier professionnel (obligatoire)

Validation de l'ensemble des blocs de compétences,

Validation partielle possible des blocs individuellement. Obtention par validation des examens continus.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Suivi d'assiduité réalisé par notre responsable pédagogique qui est dédiée et disponible par téléphone et courriel : responsable.pedagogie34@gmail.com (réponse en moins de 48h du lundi au vendredi de 09h à 17h);
- Relevés de connexion à la plateforme e learning;
- Un suivi de la formation et de l'accompagnement seront réalisés tout au long de la formation.
- Entretien téléphonique et visio-conférence avec le formateur référent pour la validation des compétences acquises
- La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures par l'apprenant.
- Livret ECF complété à la fin de l'action de formation par le formateur référent.
- Livret de suivi de formation complété par le stagiaire et le formateur référent.
- Convention de formation professionnelle.
- Certificat de réalisation signé par le stagiaire et le formateur.
- Dossier professionnel obligatoire à remplir par le bénéficiaire.

Prix : 0.00

Qualité et indicateurs de résultats

Pas de données accessibles à ce jour, dès que le nombre minimal de candidats sera suffisant pour obtenir ces taux, ils seront publiés.

Examen final

Dans un délai maximum de 6 mois à l'issue de l'action de formation, vous recevrez une convocation pour vous présenter en présentiel sur 2 à 3 journées de certification. Une convocation officielle vous sera adressée par courriel ou courrier simple au moins 30 jours avant la date de début de l'examen par le centre qui vous accueillera.

Sauf en cas de force majeure ou de justificatif médical, les stagiaires en formation dans l'organisme VIAL Formations - Franchise YYYOURS FORMATIONS s'engagent à se présenter sur les plateaux techniques dont le lieu sera précisé sur la convocation 30 jours avant le début de l'examen.

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



MODALITÉS	COMPÉTENCES ÉVALUÉES	DÉTAIL DE L'ORGANISATION DE L'ÉPREUVE
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session 18 h 20 min	Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation Rédiger les pièces écrites techniques pour un projet de bâtiment Estimer le coût d'un projet de construction ou de réhabilitation Réaliser la consultation des entreprises en maîtrise d'œuvre pour un projet de bâtiment Ordonnancer les interventions des corps d'état d'un chantier de construction ou de réhabilitation Suivre le projet de bâtiment jusqu'à la réception des travaux	La mise en situation se déroule en 4 phases : Phase 1 - Relevé de l'existant - 00h20 Phase 2 - Etude technique et métré - 07h00 Phase 3 - Prescription d'ouvrages, estimation et assistance au maître d'ouvrage en phase de consultation des entreprises -07h00 Phase 4 - Planification et suivi des travaux - 04h00

❖ Autres modalités d'évaluation le cas échéant :

MODALITÉS	COMPÉTENCES ÉVALUÉES	DÉTAIL DE L'ORGANISATION DE L'ÉPREUVE
Entretien technique 00 h 20 min	Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation Rédiger les pièces écrites techniques pour un projet de bâtiment	L'entretien technique intervient après la mise en situation professionnelle. Le candidat présente au jury ses travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle. Le jury questionne le candidat sur ses travaux.

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



	Estimer le coût d'un projet de construction ou de réhabilitation Réaliser la consultation des entreprises en maîtrise d'œuvre pour un projet de bâtiment Ordonnancer les interventions des corps d'état d'un chantier de construction ou de réhabilitation Suivre le projet de bâtiment jusqu'à la réception des travaux	
Questionnaire professionnel	Sans objet	Sans objet
Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	Sans objet
Entretien final 00h20min		Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'examen final pour le candidat : 19h00min

Le délai d'accès au jury est de la responsabilité du certificateur, il ne peut pas dépasser 6 mois après la fin effective de l'action de formation, sauf en cas de force majeure.

Documents délivrés à l'issue de la formation

Parchemin de certification délivré par le certificateur (Les titres professionnels sont délivrés par le Ministère du Travail)
Copie du livret de suivi de formation
Copie du livret ECF
Copie du dossier professionnel
Un certificat de réalisation

Modalité d'obtention de la certification

Par validation de l'ensemble des blocs de compétences qui composent le titre, validation partielle possible des blocs individuellement.

Équivalences, passerelles suites de parcours et débouchés

Niveau équivalent obtenu à l'issue de la certification : Niveau niveau III (BTS, DUT)

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Economiste de la construction
- Chargé d'études
- Chargé d'affaires
- Chef de projet